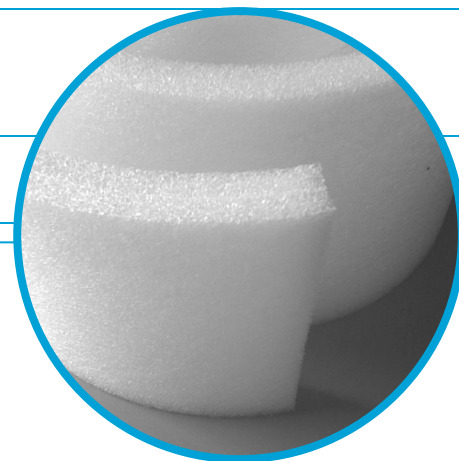


## XPS SL<sup>®</sup>

### DESCRIPTION

**XPS SL** est un isolant thermique pour le bâtiment, se présentant sous forme de panneaux en mousse de polystyrène extrudé. Ce produit est conforme à la norme NF EN 13164 « Produits manufacturés en mousse de polystyrène extrudé (XPS) ». Le produit n'est pas classé dangereux.

<b>COULEUR</b>	Orange
<b>CONDITIONNEMENT</b>	De 30 à 180 mm: 1250 x 600 mm De 190 à 200 mm: 1250 x 500 mm Voir certificat ACERMI pour épaisseur Chaque colis étiqueté CE Les panneaux sont feuillurés sur les 4 côtés avec usinage centré, surface lisse. Ils sont regroupés en colis sur palette filmée.
<b>STOCKAGE</b>	A l'abri des intempéries sur support plan. Les éventuels changement de couleur de la mousse n'affectent pas les performances du produit.
<b>DIMENSIONS</b>	Longueur: 1250 mm +/- 5mm largeur: 600 mm +/- 3 mm (30 à 180 mm) 500 mm +/- 8 mm (190 à 200 mm)
<b>EQUERRAGE PLANEITE</b>	< 5 mm/m < 6 mm/m



### MISE EN OEUVRE

- **Isolation inversée de toiture terrasse (DTU 43.1)** : en une épaisseur selon les dispositions du Document Technique d'Application – DTA n° 5/13-2333\*01 Ext, et en deux épaisseurs selon les dispositions de l'Appréciation Technique d'Expérimentation – ATEX n° 2042,
- **Isolation de parois enterrées** : selon les dispositions prévues par les Recommandations Professionnelles de la CSFE n° 2 d'octobre 2010,
- **Isolation de couverture selon le procédé « Sarking »** : en une ou deux épaisseurs selon les dispositifs de l'Avis Technique n° 5/12-2291\*01 Ext,
- **Isolation sous un dallage sur un terre-plein (DTU 13.3)** : jusqu'à 200 mm en une épaisseur et 320 mm en 2 lits dans le cas d'une maison individuelle, en une épaisseur jusqu'à 170 mm pour les autres types de bâtiment,
- **Isolation de sol des bâtiments frigorifiques (DTU 45.1)** : jusqu'à 170 mm en une épaisseur: et 320 mm en 2 lits.
- Isolation sous un dallage porté (DTU 21 et Eurocode 2) : en une épaisseur jusqu'à 200 mm.

### DOMAINES D'APPLICATION

- L'isolation thermique des toitures terrasses (procédé d'isolation inversée) sur élément porteur maçonné,
- L'isolation thermique des parois enterrées,
- L'isolation thermique par l'extérieur des couvertures selon le procédé dit « Sarking » appliqué sur charpente bois traditionnelles de bâtiment d'habitation, tertiaires ou d'établissement recevant du public (ERP) en climat de plaine ou de montage.
- L'isolation thermique des sols :
  - sous un dallage sur terre-plein, conformément aux dispositions de la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3),
  - en bâtiment frigorifique, conformément aux dispositions de la norme NF P 75-401-1 (DTU 45.1),
  - sous une dalle portée, conformément aux dispositions de l'Eurocode 2 et de la norme NF P18-201 (DTU 21),
  - sous une chape/dalle flottante ou un carrelage scellé, conformément aux dispositions de la norme NF DTU 52.10.